

PREFECTURE DE L'AUDE

COMMUNE DE

Castelnaudary

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification de droit commun n°3

DDTM 11 - PREFET

1 n FEV. 2026

Contrôle de légalité



**ELABORATION
PLU**

Approuvé le :

24 janvier 2018

Modifications - Révisions allégées - Mises à jour

Modification simplifiée n°1 approuvée le 15 avril 2019

Modification de droit commun n°2 approuvée le 28 mars 2023

Modification de droit commun n°3 approuvée le 26 janvier 2026

VISA

Date : 27 janvier 2026

Le Maire,
Patrick MAUGARD



**Pré-diagnostic
environnemental**

1.2.1



Prédiagnostic écologique

Projet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Commune : Castelnaudary (11)



EE-3668

Juin 2025

CERMECO : siège social
Domaine de la Vicomté - 2, rue de la Vicomté
82700 ST PORQUIER
www.etceeterra.com - 05 63 04 43 81

groupe
 **ETCÉE TERRA**

Agence Sud-Ouest
Domaine de la Vicomté
2, rue de la Vicomté
82700 ST PORQUIER

Sommaire

1. PRESENTATION DU PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	4
1.1. METHODES UTILISEES	4
1.1.1. <i>Bibliographie utilisée, bases de données consultées et organismes rencontrés</i>	4
1.1.2. <i>Les sites d'étude</i>	4
1.1.3. <i>Prospections de terrain et méthodologie</i>	7
1.2. ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX	12
1.2.1. <i>Le réseau Natura 2000</i>	12
1.2.2. <i>Les ZNIEFF</i>	12
1.2.3. <i>Les Plans Nationaux d'Action</i>	12
1.2.4. <i>Les Espaces Naturels Sensibles</i>	13
1.2.5. <i>Les Zones humides</i>	13
1.2.6. <i>Les espaces des Conservatoires d'Espaces Naturels</i>	14
1.2.7. <i>Récapitulatif des zones naturelles signalées d'intérêt ou réglementées</i>	14
1.3. LES TRAMES VERTES ET BLEUES	17
1.4. RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE	20
1.4.1. <i>Données flore</i>	20
1.4.2. <i>Données faune</i>	22
1.5. LES RESULTATS DES INVENTAIRES	27
1.5.1. <i>Analyse globale</i>	27
1.5.2. <i>Analyse par parcelles</i>	29
2. CONCLUSION DU PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE.....	34

Liste des planches graphiques :

PLANCHE 1. ZONES A EXPERTISER	6
PLANCHE 2. ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE – ENS ET RESEAU NATURA 2000.....	15
PLANCHE 3. ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE – PNA	16
PLANCHE 4. FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE LOCAL – TRAME VERTE ET BLEUE DU SRADDET OCCITANIE	18

PLANCHE 5. FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE LOCAL – TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT
PAYS LAURAGAIS19

Listes des figures :

FIGURE 1. SCHEMA D'ATTRIBUTION DU NIVEAU D'ENJEU PHYTOECOLOGIQUE	8
FIGURE 2. SCHEMA D'ATTRIBUTION DU NIVEAU D'ENJEU FLORISTIQUE	9
FIGURE 3. SURFACES PAR HABITATS RECENSEES (EN HA).....	27
FIGURE 4 : RICHESSE SPECIFIQUE OBSERVEE AU COURS DES INVENTAIRES.....	29

Liste des tableaux :

TABLEAU 1. DATE ET CONDITIONS METEOROLOGIQUES DE CHAQUE RELEVÉ.....	7
TABLEAU 2. TABLEAU D'EVALUATION DE LA PATRIMONIALITE DE L'ESPECE EN FONCTION DES LISTES ROUGES	10
TABLEAU 3. TABLEAU EVALUANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE L'AIRE D'ETUDE PAR L'ESPECE.....	11
TABLEAU 4. TABLEAU EVALUANT UNE NOTE D'ENJEU PAR ESPECE	11
TABLEAU 5. SYNTHESE DES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX SUR LA COMMUNE DE CASTELNAUDARY	14
TABLEAU 6. ESPECES VEGETALES A ENJEU DE CONSERVATION CONNUES A PROXIMITE	20
TABLEAU 7. ESPECES FAUNISTIQUES A ENJEU DE CONSERVATION CONNUES A PROXIMITE	22

Préambule

La commune de Castelnaudary a mandaté CERMECO pour réaliser un pré-diagnostic écologique dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Castelnaudary située dans le département de l'Aude (11).

Dans le cadre de ce projet de révision du PLU, 2 zones sont à expertiser. La carte « sites d'étude » intégrée ci-après permet de les localiser.

La surface totale correspond à environ 44,8 ha répartis sur la commune de Castelnaudary.

1. PRESENTATION DU PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Dans le cadre de ce pré-diagnostic, des campagnes d'inventaires ont été réalisées le 06 août 2024 et 17 avril 2025 par plusieurs écologues de CERMECO, l'objectif étant d'identifier les principales sensibilités écologiques des zones à expertiser.

1.1. Méthodes utilisées

1.1.1. Bibliographie utilisée, bases de données consultées et organismes rencontrés

Afin de connaître et d'intégrer les sensibilités écologiques de la zone d'étude, diverses bases de données ont été consultées, le 05/08/2024 et le 22/05/2025 :

- Biodiv'Occitanie
- Faune France
- INPN
- SINEP
- Géo Nature
- Tela-botanica
- Web'Obs en Occitanie

L'ensemble des ouvrages et sites internet consultés est listé en fin de rapport.

1.1.2. Les sites d'étude

L'expertise écologique est menée à diverses échelles selon les sensibilités et les milieux concernés. Les aires d'études sont donc définies en fonction de ces précisions d'investigations. En ce qui concerne les zonages environnementaux et la consultation des bases de données naturalistes, l'étude est réalisée à l'échelle de la commune concernée. Les zonages environnementaux en bordure immédiate de la commune étudiée seront également considérés. Une attention particulière et une analyse plus spécifique sera apportée pour les parcelles situées au sein même d'un zonage environnemental. L'analyse plus fine des faciès d'habitat sera quant à elle réalisée à l'échelle de la parcelle étudiée.

D'une manière générale, deux types de périmètres ont été définis dans le cadre de la présente étude :

- Le cadre éloigné

Le cadre éloigné correspond ici à l'échelle communale. Ce cadre est notamment pertinent pour l'étude des zonages environnementaux et la consultation des bases de données naturalistes.

- Le cadre immédiat

Une étude plus fine est réalisée à l'échelle de la parcelle étudiée c'est-à-dire la parcelle pour laquelle est prévue une évolution de zonage dans le cadre de l'évolution du PLU de Castelnaudary.

NB : sur les cartes suivantes, un code a été affecté à chaque parcelle pour une meilleure identification.



Zones à expertiser



Planche 1. Zones à expertiser

1.1.3. Prospections de terrain et méthodologie

Conditions d'application des inventaires

Dans le cadre de cette étude, plusieurs spécialistes ont réalisé des inventaires aux dates suivantes :

Tableau 1. Date et conditions météorologiques de chaque relevé

Groupe	Date	Conditions météorologiques
Flore et habitats de végétation	06/08/2024	Ensoleillé, vent faible, 18-30°C
Faune (avifaune, mammalofaune)		
Faune (herpétofaune, entomofaune)		
Flore et habitats de végétation	17/04/2025	Nuageux, pluie fine à modérée, avec quelques éclaircies, vent faible à modéré, 11-15°C
Faune (avifaune, mammalofaune)		
Faune (herpétofaune, entomofaune)		

L'ensemble des parcelles a fait l'objet de prospection.

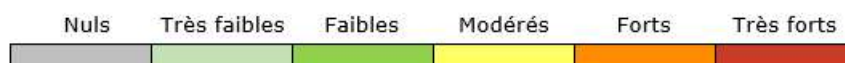
Bioévaluation générale

Le niveau de patrimonialité a été estimé à l'aide :

- Du statut de protection des espèces,
- Des cahiers d'Habitats Natura 2000,
- De leur sensibilité au niveau régional et départemental,
- Des listes déterminantes ZNIEFF de la région (listes à partir desquelles les ZNIEFF sont caractérisées et délimitées),
- Des listes rouges mondiales, européennes, nationales et régionales,
- Du fonctionnement écologique du site.

L'étude dans son ensemble a été réalisée selon le « *Guide pour la prise en compte des milieux naturels dans les études d'impact* »¹ et la note sur « *La biodiversité dans les études d'impact des projets et travaux d'aménagement / Réalisation du volet faune-flore-habitat* » réalisée par la DREAL Midi-Pyrénées (2009).

Les enjeux seront évalués de nuls à très forts selon l'échelle ci-dessous.



Afin de faciliter la lecture et la compréhension de l'analyse écologique, les listes d'espèces et les noms scientifiques associés sont donnés en annexe.

¹Biotope et Direction Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées – novembre 2002

Méthodologie de détermination des enjeux phytoécologiques

Les enjeux phytoécologiques décrivent l'intérêt écologique que représente un habitat de végétation au niveau régional.

L'attribution d'un niveau d'enjeu à un habitat de végétation s'effectue sur la base de son caractère naturel, semi-naturel ou artificiel, sa fréquence et sa dynamique à l'échelle régionale, suivant l'arbre décisionnel suivant :

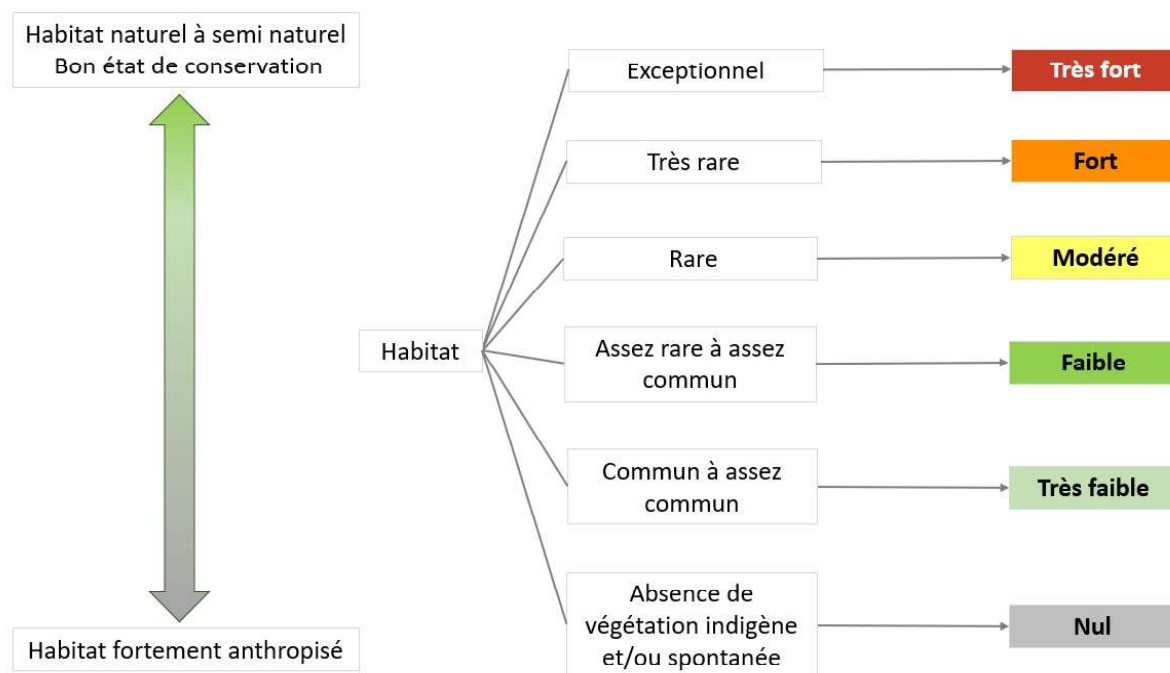


Figure 1. Schéma d'attribution du niveau d'enjeu phytoécologique

Le niveau obtenu par cette méthode peut faire l'objet d'une modulation à dire d'expert sur la base de l'éventuel intérêt communautaire de l'habitat, de sa composition floristique, de sa superficie ou de conditions stationnelles particulières de l'habitat.

Méthodologie de détermination des enjeux floristiques

La détermination des enjeux floristiques se base principalement sur deux sources :

- La liste rouge des espèces végétales menacées au niveau national
- La liste des espèces végétales déterminantes de ZNIEFF

La prise en compte de ces critères dans la détermination du niveau d'enjeu floristique se fait suivant l'arbre décisionnel ci-après :

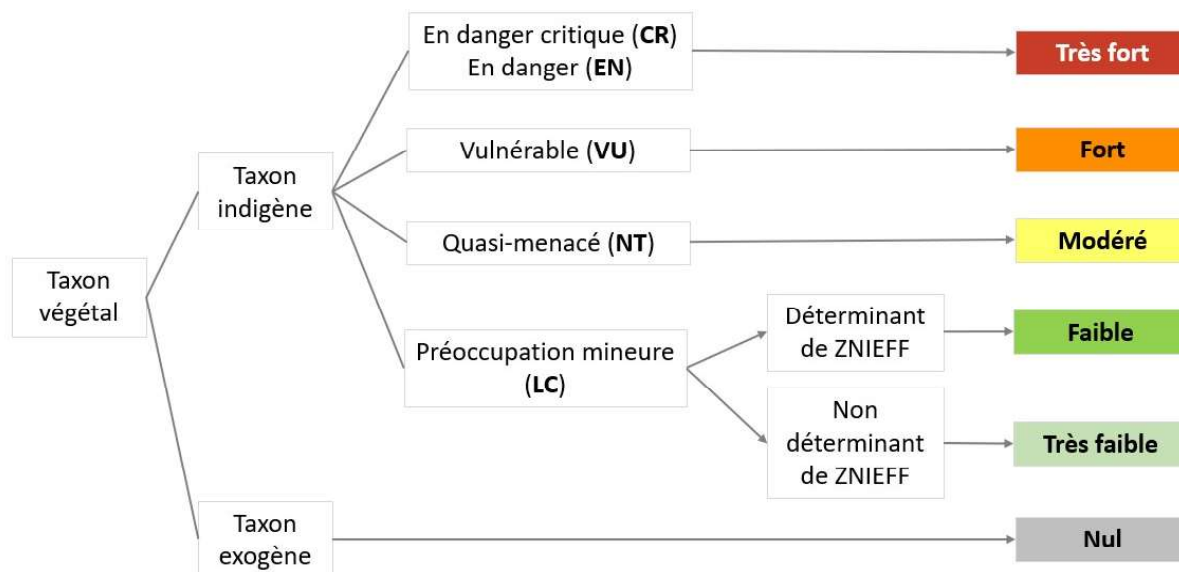


Figure 2. Schéma d'attribution du niveau d'enjeu floristique

Le niveau d'enjeu obtenu peut être modulé à dire d'expert sur la base de l'occurrence locale ou nationale de l'espèce ou des conditions stationnelles particulières.

Dans le cas où le taxon ne serait pas évalué par la liste rouge régionale, l'attribution du niveau d'enjeu est faite en se basant sur la bibliographie disponible (la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF, répartition régionale du taxon, liste rouge nationale...).

Méthodologie de détermination des enjeux faunistiques

La détermination des enjeux liés à la biodiversité n'est pas faite de manière relative. Elle s'appuie sur tous les outils de protection ou de portée à connaissance élaborés aux échelles internationales, européennes, nationales, régionales et parfois locales. La combinaison des différents statuts définis par ces outils permet d'affecter à chaque espèce des statuts spécifiques à l'aire d'étude prospectée.

Dans ce cadre, plusieurs critères ont été retenus :

- **Critères de patrimonialité** : état de conservation actuel évalué dans le cadre des listes rouges nationales et régionales.

Des notes sont attribuées aux espèces en fonction de leur statut pour chaque liste rouge :

LC (préoccupation mineure) = 0

NT (quasi-menacée) = 1

VU (vulnérable) = 2

EN (en danger) = 3

CR (en danger critique) = 4

En cas d'espèce à statut DD (données insuffisantes) ou en l'absence de liste rouge, la note est évaluée sur avis d'experts.

Un croisement est réalisé entre ces notes révélant alors le niveau d'enjeu des espèces en termes de patrimonialité.

Tableau 2. Tableau d'évaluation de la patrimonialité de l'espèce en fonction des listes rouges

Liste rouge régionale	CR = 4	4	5	6	7	8
	EN = 3	3	4	5	6	7
	VU = 2	2	3	4	5	6
	NT = 1	1	2	3	4	5
	LC = 0	0	1	2	3	4
		LC = 0	NT = 1	VU = 2	EN = 3	CR = 4
Liste rouge nationale						

- **Critères de fonctionnalité** : statut de reproduction dans l'aire d'étude et présence d'un territoire de chasse sur le territoire.

Des notes sont affectées aux espèces pour chacun des critères :

Pas de reproduction = 0

Reproduction possible = 1

Reproduction probable = 2

Reproduction certaine = 3

Absence de territoire de chasse = 0

Présence de territoire de chasse = 1

Un croisement est réalisé entre ces notes révélant alors le niveau d'enjeu des espèces en termes de fonctionnalité.

Tableau 3. Tableau évaluant l'occupation du territoire de l'aire d'étude par l'espèce

Statut reproducteur	Certain = 3	3	4
	Probable = 2	2	3
	Possible = 1	1	2
	Nul = 0	0	1
		Non = 0	Oui = 1
		Territoire de chasse	

Le **croisement des notes d'enjeux des critères de patrimonialité et de fonctionnalité des espèces** est réalisé.

Tableau 4. Tableau évaluant une note d'enjeu par espèce

Statut	8	8	9	10	11	12
	7	7	8	9	10	11
	6	6	7	8	9	10
	5	5	6	7	8	9
	4	4	5	6	7	8
	3	3	4	5	6	7
	2	2	3	4	5	6
	1	1	2	3	4	5
	0	0	1	2	3	4
		0	1	2	3	4
Fonctionnalité						

La note finale de chaque espèce est ainsi affectée à un niveau d'enjeu :

- 0 = enjeu nul
- 1 à 3 = enjeu très faible
- 4 à 5 = enjeu faible
- 6 à 7 = enjeu modéré
- 8 à 9 = enjeu fort
- ≥ 10 = enjeu très fort

À noter que cette note finale peut faire l'objet d'une réévaluation (minoration ou majoration) à l'appréciation d'experts, en fonction de critères supplémentaires : protection légale, naturalité, endémisme, Plan National d'Actions, inventaire ZNIEFF, répartition géographique, sensibilité, état de conservation, effectif...

1.2. Zonages environnementaux

Il est important de connaître la localisation des zones de fort intérêt écologique placées à proximité du projet afin de pouvoir, dans un premier temps identifier les espèces végétales ou animales sensibles potentiellement présentes sur le site et également, dans un second temps, définir les relations qui pourraient exister entre le site et les zones d'intérêt et/ou réglementées proches.

1.2.1. Le réseau Natura 2000

Il s'agit d'un ensemble de sites naturels désignés par leur rareté et par la biodiversité qu'ils abritent. Au travers de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats-Faune-Flore, le réseau Natura 2000 œuvre pour la préservation des espèces et des milieux naturels.

Aucun site Natura 2000 n'est recensé sur la commune de Castelnaudary.

Le site Natura 2000 le plus proche de la commune est une Zone de Protection Spéciale (ZPS) située à environ 1,2 km au sud-ouest de la commune au plus proche. Cette ZPS se dénomme « **Piège et collines du Lauragais** » (FR9112010) et s'étend sur 31 147 ha de collines sur 37 communes. Ce site Natura 2000 est caractérisé par une mosaïque de collines à faible élévation et exploitées par l'agriculture céréalière, entrecoupées par des bandes boisées. Cette mosaïque d'habitats accueille une diversité avifaunistique remarquable. De plus, ce site est situé en position de transition entre la Montagne Noire et le massif des Pyrénées. On y retrouve donc régulièrement des espèces ayant un grand domaine vital telles que l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ou le Vautour fauve (*Gyps fulvus*).

→ Le territoire de la commune de Castelnaudary n'est pas concerné par des sites Natura 2000. Le site le plus proche est située à 1,2 km au sud-ouest, et est un site intéressant pour l'avifaune.

1.2.2. Les ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour but d'améliorer la connaissance des milieux naturels pour une meilleure prise en compte des richesses de l'écosystème dans les projets d'aménagement. Les ZNIEFF de type 1 sont des secteurs de superficie limitée et caractérisés par leur intérêt biologique remarquable. Les ZNIEFF de type 2 couvrent une plus grande superficie et correspondent à des espaces préservés ayant de fortes potentialités écologiques.

Aucun inventaire ZNIEFF n'est recensé sur la commune de Castelnaudary.

→ Le territoire communal de Castelnaudary n'est inclus dans **aucune ZNIEFF**.

1.2.3. Les Plans Nationaux d'Action

Un Plan National d'Action (PNA) est un document regroupant les mesures à mettre en œuvre pour la préservation des espèces qu'il cible.

Un zonage PNA se situe sur le territoire de la commune : le **PNA Chiroptères**.

Le potentiel de fréquentation régulière du site par le groupe des Chiroptères sera évalué lors du pré-diagnostic écologique (sites de chasse et gîtes potentiels).

Un autre zonage est également limitrophe à la commune : le **PNA Papillons de jour**.

L'ensemble des espèces appartenant à ce PNA ont fait l'objet d'une attention particulière lors des inventaires.

→ La commune de Castelnaudary est directement concernée par le **PNA Chiroptères** et est limitrophe au **PNA Papillons de jour**.

1.2.4. Les Espaces Naturels Sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. Les territoires ayant vocation à être classés comme Espaces Naturels Sensibles « doivent être constitués par des zones dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques et de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier, eu égard à la qualité du site, ou aux caractéristiques des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent ».

Un ENS est situé sur le territoire communal de Castelnaudary : il s'agit du « **Canal du Midi** » (217). Cet ENS est caractérisé par un milieu aquatique ainsi que les abords arborés du canal, et accueille un cortège faunistique et floristique associés aux milieux humides et aquatiques, ainsi que des espèces généralistes.

La parcelle N2 est légèrement située, au nord, dans l'emprise de cet ENS. Une attention particulière sera portée aux potentialités et aux liens possibles entre la parcelle et cet ENS.

→ Le « **Canal du Midi** » est le seul ENS recensé sur la commune de Castelnaudary.

1.2.5. Les Zones humides

Au niveau local, aucune zone humide n'est recensée sur les parcelles concernées par la révision du PLU de la commune de Castelnaudary (données issues du SCOT Pays Lauragais).

Les données issues de la pré-localisation des zones humides en Occitanie² indique que la majeure partie des secteurs étudiés est concernée par une probabilité de présence de zones humides assez forte. Aucune zone humide a probabilité très forte n'est recensée.

² LETG-UMR 6554 CNRS-Université de Rennes 2 - PatriNat OFB-MNHN - Institut Agro Rennes-Angers - INRAE - Agence de l'eau RMC - Tour du Valat

→ Aucune parcelle incluse dans la révision du PLU ne recense de zones humides avérées.

1.2.6. Les espaces des Conservatoires d'Espaces Naturels

Afin de valoriser et de gérer certains espaces naturels, les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) acquièrent ou conventionnent des parcelles présentant de manière avérée ou potentielle des sensibilités écologiques.

La commune de Castelnaudary est située à distance de tout site géré par les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN).

→ La commune de Castelnaudary n'est concernée par aucun site géré par les CEN.

1.2.7. Récapitulatif des zones naturelles signalées d'intérêt ou réglementées

La commune de Castelnaudary est concernée par les zonages environnementaux suivants :

Tableau 5. Synthèse des zonages environnementaux sur la commune de Castelnaudary

Identifiant	Nom	Intérêt (s)	Localisation par rapport à la commune
Natura 2000			
FR9112010	« Piège et collines du Lauragais » (ZPS)	Habitats, faune	1,2 km au sud-ouest
ENS			
	Canal du Midi	Habitats, faune, flore	Inclus
PNA			
	PNA Chiroptères		Inclus
	PNA Papillons de jour		Limitrophe au sud

Zonages environnementaux au sein de l'aire d'étude éloignée – ENS et réseau Natura 2000

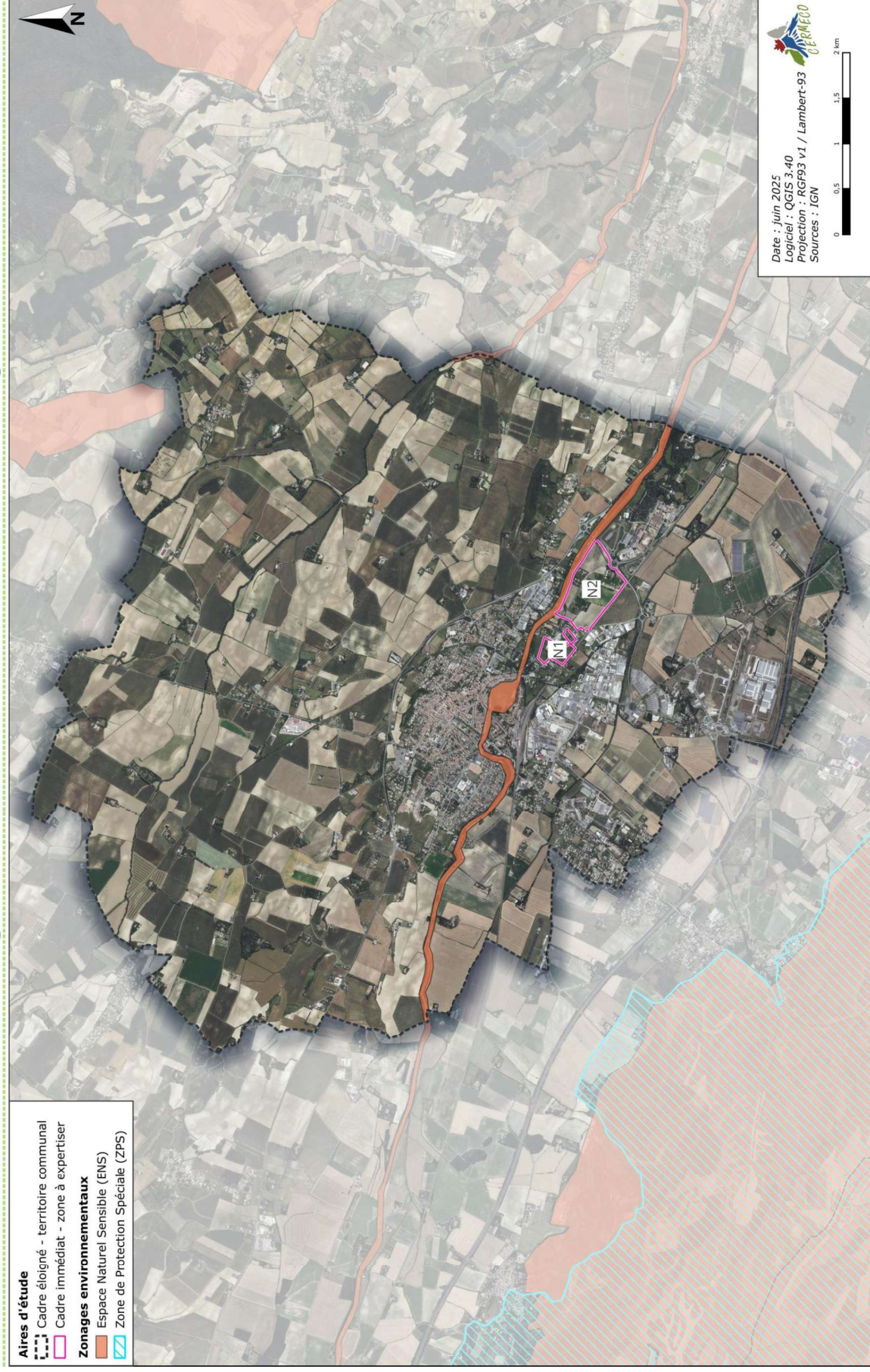


Planche 2. Zonages environnementaux au sein de l'aire d'étude éloignée – ENS et réseau Natura 2000

Zonages environnementaux au sein de l'aire d'étude éloignée – PNA

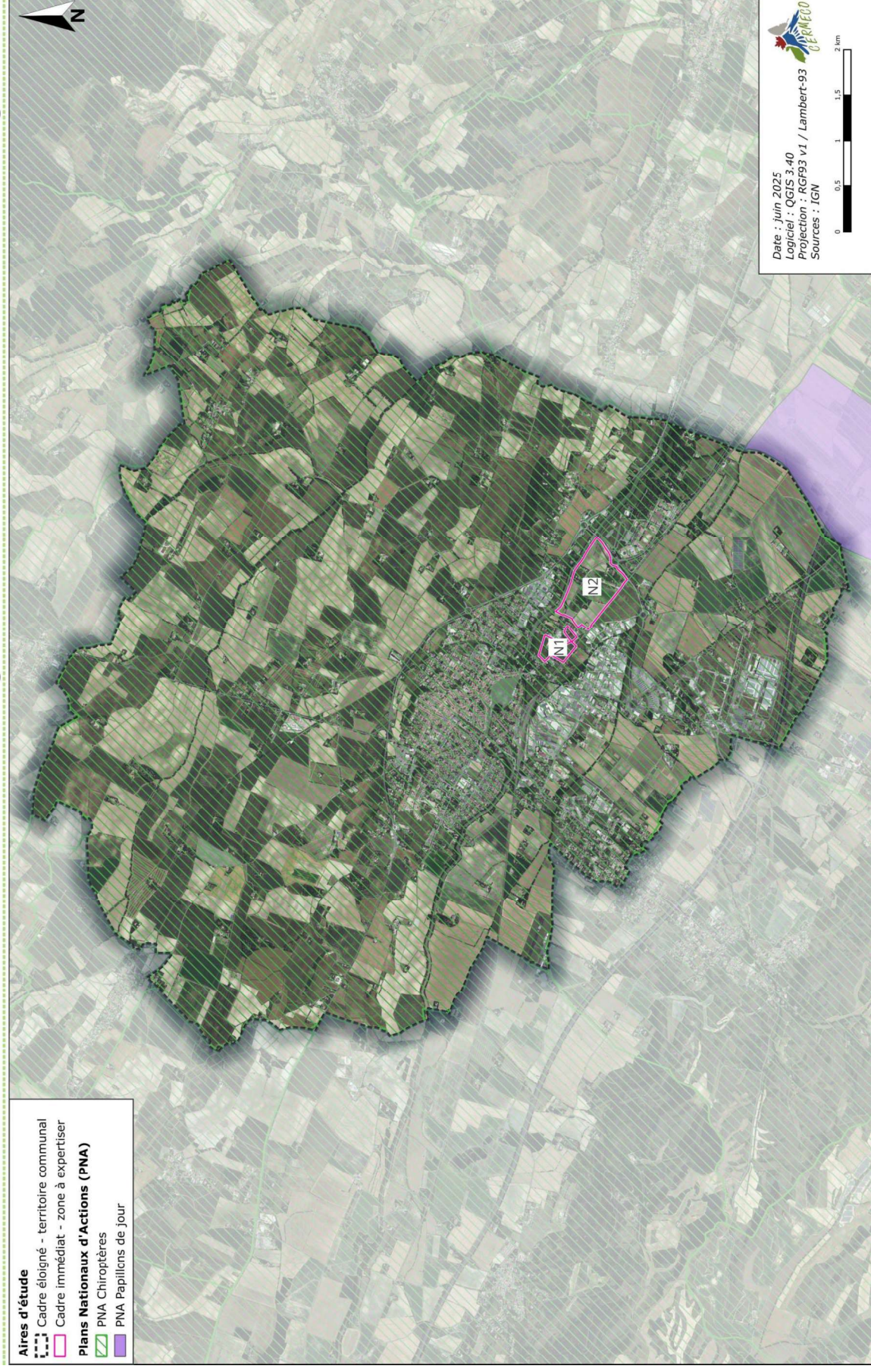


Planche 3. Zonages environnementaux au sein de l'aire d'étude éloignée – PNA

1.3. Les trames vertes et bleues

Dans le cadre de l'étude du fonctionnement écologique, les données issues de la Trame verte et bleue du SRADDET Occitanie et du SCOT Pays Lauragais ont été adaptées au niveau local. En effet, l'échelle plus resserrée de l'analyse permet d'identifier d'autres réservoirs locaux, mais également d'infirmier le rôle de continuité écologique de certains corridors repérés au niveau régional.

Le fonctionnement écologique d'un site consiste à étudier l'organisation de l'espace (la mosaïque des éléments du territoire et la façon dont tous ces éléments sont reliés entre eux), en sachant que la complexité, la diversité, la connectivité et, finalement, l'hétérogénéité du territoire conditionnent la biodiversité.

L'étude du fonctionnement écologique du site passe par une analyse à une échelle assez large afin de repérer les potentiels flux d'espèces d'un réservoir à un autre, puis à une aire d'étude plus resserrée.

Les ressources cartographiques provenant du SRADDET d'Occitanie mettent en évidence plusieurs types de corridors écologiques de milieux semi-ouverts et de forêts en limite nord-est de la commune de Castelnaudary. Aucun réservoir biologique identifié par le SRADDET d'Occitanie n'est présent au sein de la commune de Castelnaudary. Il faut cependant noter un vaste réservoir de plusieurs types de milieux à environ 1 km au sud-ouest de la commune. Ce réservoir comprend plusieurs types de milieux : milieux de cultures annuelles, milieux ouverts, milieux semi-ouverts et milieux de forêts.

Les ressources cartographiques provenant du SCOT Pays Lauragais mettent en évidence la présence de plusieurs corridors écologiques (aquatique et terrestre) et réservoirs biologiques sur la commune de Castelnaudary. À l'échelle des zones à expertiser, le canal du Midi qui les longe est qualifié de corridor écologique aquatique ainsi que de grand écosystème (réservoir biologique).

Plusieurs cours d'eau (ruisseaux et rivières), ainsi que le canal du Midi, traversent donc le territoire communal de Castelnaudary, assurant le développement et la dispersion d'espèces inféodées à ces types de milieux.

Les parcelles concernées par la révision du PLU ne se situent dans aucun des réservoirs biologiques ou corridors écologiques.

- ➔ Les parcelles concernées par la révision du PLU sont situées en limite du canal du Midi, identifié comme corridor écologique aquatique et grand écosystème dans le cadre de la trame verte et bleue du SCOT Pays Lauragais.
- ➔ Les parcelles à expertiser, ayant des milieux relativement différents, semblent peu fonctionnelles d'un point de vue de la trame verte et bleue locale.

Fonctionnement écologique local - trame verte et bleue du SRADET Occitanie

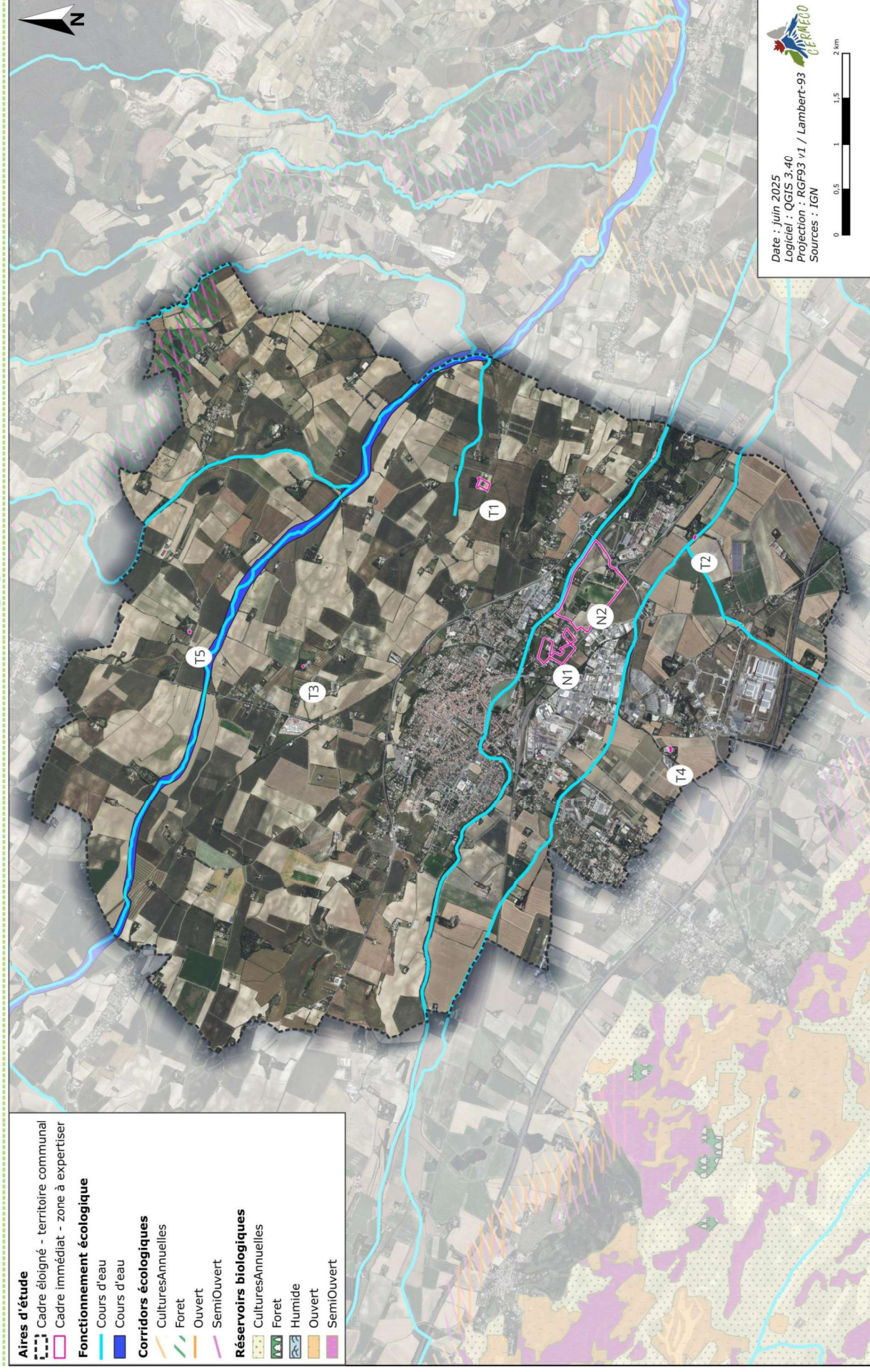


Planche 4. Fonctionnement écologique local - trame verte et bleue du SRADET Occitanie

Fonctionnement écologique local - trame verte et bleue du SCOT Pays Lauragais

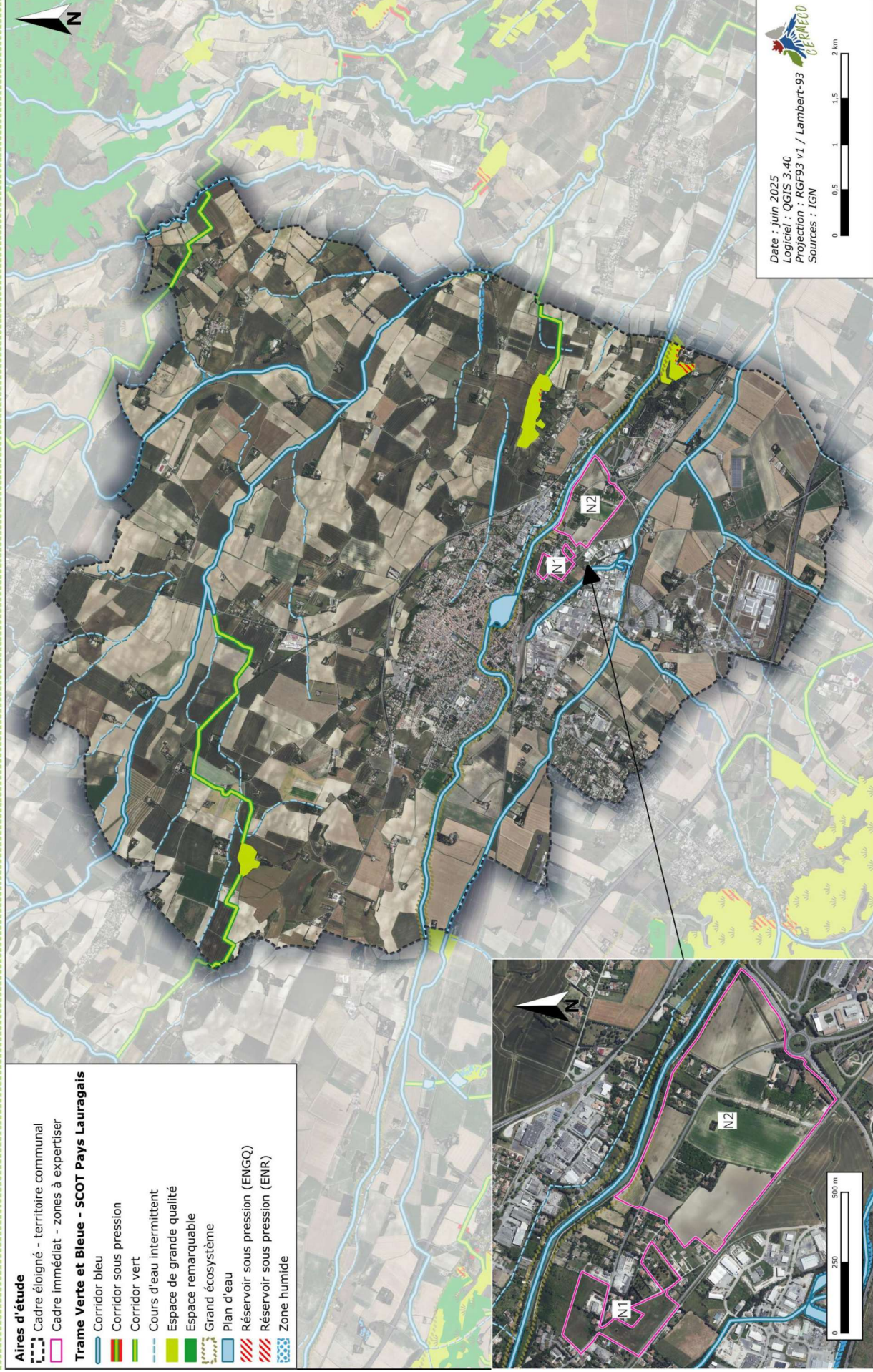


Planche 5. Fonctionnement écologique local - trame verte et bleue du SCOT Pays Lauragais

1.4. Recueil bibliographique

Au pr alable, un recueil bibliographique a  t  r alis  afin de bien identifier les enjeux  cologiques d j  connus au niveau des communes  tudi es. Des bases de donn es comme Faune Occitanie, Biodiv'Occitanie, Web'Obs, SINP et Open'Obs ont  t  parcourues, et de nombreuses esp ces faunistiques et floristiques ont  t  recens es.

Par soucis de lisibilit , toutes les donn es issues de ces bases ne peuvent  tre d taill es ici. Seule une synth se des principales donn es   enjeux est donc propos e ci-apr s.

L'ensemble de ces donn es communales a  t  pris en compte lors de la r alisation des inventaires naturalistes afin de cibler les prospections et rechercher particuli rement les esp ces   enjeux d j  identifi es.

1.4.1. Donn es flore

Les donn es bibliographiques   disposition font  tat de **32 esp ces v g tales** pr sentant un enjeu de conservation dans le contexte local du projet. Ces esp ces v g tales sont principalement li es aux milieux ouverts arides ou calcaires tels que les prairies, les pelouses ou les friches ainsi qu'aux milieux bois s ou aux zones humides, dans une moindre mesure. Le tableau ci-dessous pr sente la probabilit  de pr sence de chaque esp ce   enjeu au sein de l'aire d' tude d finie en fonction de la pr sence et de la surface du biotope pr f rentiel de l'esp ce au sein de ces deux d limitations.

Tableau 6. Esp ces v g tales   enjeu de conservation connues   proximit 

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilit� de pr�sence sur les parcelles �tudi�es
Alpiste bleuisant	<i>Phalaris coerulescens</i> Desf., 1798	INPN	TR�S FAIBLE
Anacamptide papilionac�e	<i>Anacamptis papilionacea</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	INPN	FAIBLE
Asperule lisse	<i>Asperula laevigata</i> L., 1767	INPN	FAIBLE
Cladium des marais	<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	INPN	TR�S FAIBLE
Dauphinelle d'Ajax	<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	INPN	MOD�R�E
Dauphinelle de Bresse	<i>Delphinium verdunense</i> Balb., 1813	INPN	MOD�R�E
Euphorbe de Coste	<i>Euphorbia verrucosa</i> L., 1753	INPN	MOD�R�E
Falcaire commune	<i>Falcaria vulgaris</i> Bernh., 1800	INPN	MOD�R�E
Gesse anguleuse	<i>Lathyrus angulatus</i> L., 1753	INPN	MOD�R�E
Globulaire � tiges nues	<i>Globularia nudicaulis</i> L., 1753	INPN	FAIBLE
H�lianth�me � feuilles de l�dum	<i>Helianthemum ledifolium</i> (L.) Mill., 1768	INPN	FAIBLE
H�lianth�me � feuilles de saule	<i>Helianthemum salicifolium</i> (L.) Mill., 1768	INPN	FAIBLE
Himantoglosse de Robert	<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	INPN	FAIBLE

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence sur les parcelles étudiées
Iris à feuilles de graminées	<i>Iris graminea</i> L., 1753	INPN	FAIBLE
Jonc à fleurs obtuses	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	INPN	FAIBLE
Laîche ponctuée	<i>Carex punctata</i> Gaudin, 1811	INPN	TRÈS FAIBLE
Lavande papillon	<i>Lavandula stoechas</i> L., 1753	INPN	FAIBLE
Légousie en faux	<i>Legousia falcata</i> (Ten.) Fritsch, 1907	INPN	TRÈS FAIBLE
Lupin à feuilles étroites	<i>Lupinus angustifolius</i> L., 1753	INPN	FAIBLE
Luzerne hybride	<i>Medicago hybrida</i> (Pourr.) Trautv., 1841	INPN	FAIBLE
Marguerite vert-glaucue	<i>Leucanthemum subglaucum</i> de Laramb., 1861	INPN	TRÈS FAIBLE
Montie des fontaines	<i>Montia fontana</i> L., 1753	INPN	TRÈS FAIBLE
Myosotis de Balbis	<i>Myosotis balbisiana</i> Jord., 1852	INPN	TRÈS FAIBLE
Nigelle d'Espagne	<i>Nigella hispanica</i> L., 1753	INPN	MODÉRÉE
Ophrys bombyle	<i>Ophrys bombyliflora</i> Link, 1800	INPN	MODÉRÉE
Ophrys de Catalogne	<i>Ophrys catalaunica</i> O.Danesch & E.Danesch, 1972	INPN	MODÉRÉE
Ophrys noir	<i>Ophrys incubacea</i> Bianca, 1842	INPN	MODÉRÉE
Phillyrée à feuilles étroites	<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	INPN	TRÈS FAIBLE
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i> L., 1753	INPN	MODÉRÉE
Scorpiure velue	<i>Scorpiurus subvillosus</i> L., 1753	INPN	MODÉRÉE
Trèfle de Boccone	<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	INPN	FAIBLE
Véronique cymbalaire	<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard, 1798	INPN	FAIBLE

Les espèces les plus probables au sein du projet relèvent des milieux prairiaux mésoxérophiles et des milieux boisés. Une attention particulière a été portée à la recherche de ces espèces végétales.

1.4.2. Données faune

Au niveau communal, le recueil bibliographique fait état de 94 espèces d'oiseaux, 8 de mammifères, 8 d'amphibiens, 9 de reptiles, 48 de Lépidoptères Rhopalocères, 41 d'Odonates et 23 d'Orthoptères.

Parmi ces espèces, les plus remarquables sont les suivantes : l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), le Leste sauvage (*Lestes barbarus*), la Grenouille de Graf (*Pelophylax kl. grafi*) et le Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Concernant l'avifaune, les espèces les plus remarquables avec une probabilité de présence supérieure à faible dans l'aire d'étude sont les suivantes : le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Coucou geai (*Clamator glandarius*), l'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*), le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Martinet noir (*Apus apus*), le Moineau friquet (*Passer montanus*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le Tarier pâle (*Saxicola rubicola*) et le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*).

Pour la mammalofaune, les espèces les plus remarquables avec une probabilité de présence supérieure à faible dans l'aire d'étude sont les suivantes : la Belette d'Europe (*Mustela nivalis*), la Genette commune (*Genetta genetta*) et le Putois d'Europe (*Mustela putorius*).

L'analyse bibliographique s'est ensuite élargie à l'échelle de la maille 10 km x 10 km afin de bien prendre en compte les spécificités biologiques locales.

Tableau 7. Espèces faunistiques à enjeu de conservation connues à proximité

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence sur les parcelles étudiées
Avifaune			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	Faune France	Faible, en transit
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Faune France	Modérée, en transit dans les milieux humides
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux ouverts
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux ouverts
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Faune France	Très faible
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	OpenObs	Faible, en transit
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Faune France	Modérée, en transit
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux humides
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Faune France	Faible, en transit
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Faune France	Faible, en transit
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Faune France	Faible, en transit

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence sur les parcelles étudiées
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Faune France	Faible, en transit
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Faune France	Faible, en transit
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Faune France	Faible, en transit
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Faune France	Forte, dans les milieux semi-ouverts
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Faune France	Faible, en transit
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Faune France	Modérée, à proximité des habitations
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Faune France	Faible, en transit
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Faune France	Forte, dans les milieux humides
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Faune France	Modérée, dans les habitats ouverts
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	Faune France	Faible, dans les milieux arborés
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Faune France	Faible, en transit
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Faune France	Modérée, à proximité des habitations
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Faune France	Faibles, habitats peu favorables
Etourneau roselin	<i>Pastor roseus</i>	Faune France	Faible, en transit
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Faune France	Faible, en transit
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Faune France	Faible, en transit
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Faune France	Faible, en transit
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Faune France	Modérée, habitats peu favorables
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Faune France	Faible, en transit
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Faune France	Faible, en transit

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence sur les parcelles étudiées
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Faune France	Très faible, habitats peu favorables
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Faune France	Modérée, à proximité des habitations
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Faune France	Faible, en transit
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Faune France	Modérée, à proximité des habitations
Hypolaïs icterine, Grand contrefaisant	<i>Hippolais icterina</i>	OpenObs	Faible, en transit
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	Faune France	Faible, en transit
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Faune France	Modérée, à proximité des habitations
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Faune France	Faible, en transit
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	Faune France	Faible, en transit
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Faune France	Faible, en transit
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Faune France	Modérée, en chasse et en transit
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Faune France	Faible, en transit
Moineau souldie	<i>Petronia petronia</i>	Faune France	Modérée, à proximité des habitations
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyophaga melanocephala</i>	BiodivOccitanie	Faible, en transit
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Faune France	Faible, en transit
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Faune France	Faible, en transit
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Faune France	Faible, en transit
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Faune France	Faible, en transit
Pic vert, Pivert	<i>Picus viridis</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Faune France	Faible, dans les milieux semi-ouverts
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Faune France	Faible, dans les milieux semi-ouverts
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Faune France	Faible, habitats peu favorables
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Faune France	Faible, dans les milieux semi-ouverts
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Faune France	Modérée, en transit dans les milieux ouverts
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Faune France	Faible, en transit
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Faune France	Faible, en transit dans les milieux semi-ouverts
Rémiz penduline, Mésange rémiz	<i>Remiz pendulinus</i>	Faune France	Faible, en transit
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	OpenObs	Faible, en transit

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence sur les parcelles étudiées
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Faune France	Faible, en transit
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Faune France	Faible, en transit
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Tarier des prés, Traquet tarier	<i>Saxicola rubetra</i>	Faune France	Faible, en transit
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Faune France	Faible, habitats peu favorables
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Faune France	Faible, en transit
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	Faune France	Faible, en transit
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Faune France	Faible, en transit
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Faune France	Modérée, en transit
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Mammifères			
Belette d'Europe, Belette	<i>Mustela nivalis</i>	Faune France	Modérée, dans les zones boisées
Crocure des jardins	<i>Crocure suaveolens</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Faune France	Faibles, habitats peu favorables
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	Faune France	Faible, dans les zones boisées
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux arborés
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Putois d'Europe, Putois, Furet	<i>Mustela putorius</i>	Faune France	Faibles, habitats peu favorables
Souris d'Afrique du Nord	<i>Mus spretus</i>	Faune France	Modérée, dans les milieux semi-ouverts
Insectes - Odonates			
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Agrion bleuissant	<i>Coenagrion caeruleum</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Insectes - Orthoptères			
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Tétrix caucasien	<i>Tetrix bolivari</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Insectes - Lépidoptères			

Nom vernaculaire	Nom binomial	Source	Probabilité de présence sur les parcelles étudiées
Azuré de la Chevrette	<i>Cupido osiris</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Reptiles			
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Faune Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	Open'Obs	Modérée, en milieux ouverts, lisières et haies ensoleillées
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Open'Obs	Forte, espèce ubiquiste
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	Open'Obs	Modérée, milieux rocheux et murets, espèce anthropophile
Amphibiens			
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Biodiv' Occitanie	Faible, habitats peu favorables
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Grenouille de Graf	<i>Pelophylax kl. grafi</i>	SINP	Faible, habitats peu favorables
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Open'Obs	Faible, habitats peu favorables

1.5. Les résultats des inventaires

1.5.1. Analyse globale

La campagne de terrain a permis d'identifier **33 habitats** au niveau des parcelles expertisées. Il est rappelé que seules deux sessions d'inventaires ont été menées, ce qui ne permet pas de déterminer avec précision l'ensemble des habitats de végétation de chaque parcelle. Il s'agit donc ici d'une analyse sommaire mettant en évidence les principales unités écologiques au sein de chacune des parcelles étudiées.

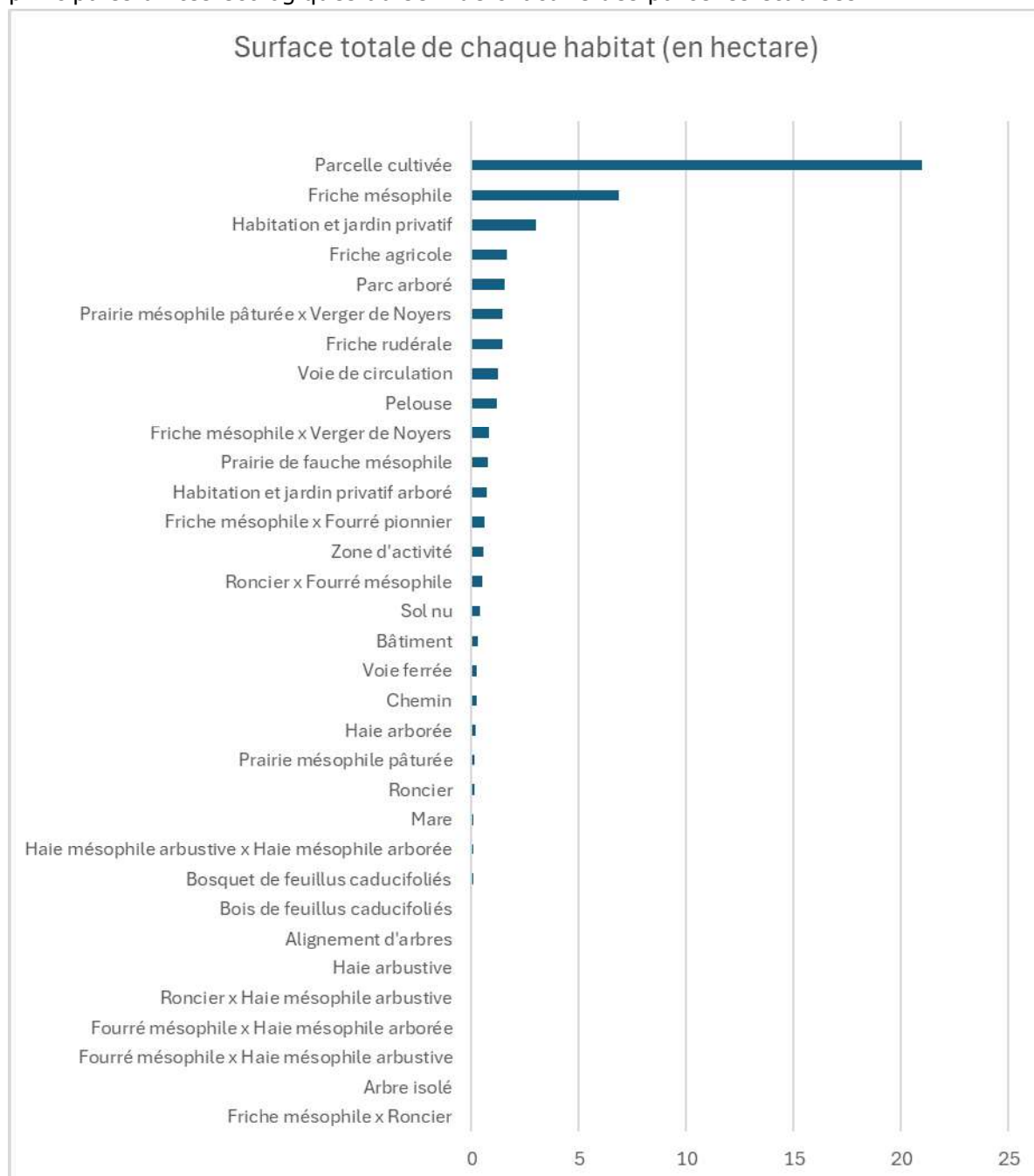


Figure 3. Surfaces par habitats recensées (en ha)

De ce fait, les habitats majoritairement recensés sur les parcelles étudiées se révèlent être les parcelles cultivées, les friches mésophiles ou agricoles, ainsi que les surfaces d'habitations pavillonnaires avec leurs jardins.

Concernant la flore, 132 espèces floristiques ont été inventoriées sur les deux sessions d'inventaires. Il s'avère d'une espèce présente des enjeux floristiques notables : l'Ophrys à forme d'araignée (*Ophrys arachnitiformis*), relevée sur une prairie de fauche mésophile au nord-ouest de la parcelle N2. Il s'agit d'une espèce protégée à l'échelle de l'ancienne région Languedoc-Roussillon.

Pour la faune, deux sessions de terrain ont été réalisées au cours du mois d'août 2024 et du mois d'avril 2025. Ainsi, les inventaires ne se valent pas exhaustifs mais ont pour but d'apprécier le contexte écologique de chacune des parcelles étudiées. Seule une tendance des enjeux est donc affectée à chaque unité écologique des parcelles étudiées.

D'un point de vue général, 23 espèces à enjeux ont été inventoriées lors de ces passages (22 espèces d'oiseaux et 1 espèce de mammifère).

Concernant l'herpétofaune et les invertébrés, aucune espèce à enjeux n'a été inventoriée sur les parcelles étudiées.

Concernant l'avifaune :

- Le Chardonneret élégant, espèce menacée aux échelles nationale et régionale, a été observé dans les parcelles N1 et N2. Il est donc largement distribué dans l'aire d'étude, nichant probablement dans les arbustes élevés à proximité de zones herbacées denses qui constituent ses terrains d'alimentation.
- Le Circaète Jean-le-Blanc a été aperçu en chasse au-dessus du Poney Club de la parcelle N2. L'aire d'étude présente des milieux favorables pour la chasse et le transit de cette espèce mais n'offre pas d'habitats adaptés à sa nidification.
- Le Serin cini a été contacté dans les parcelles N1 et N2 qui contiennent des zones arborées semi-ouvertes qui conviennent à sa reproduction. L'espèce est nicheuse possible dans l'aire d'étude.
- Le Verdier d'Europe a été observé dans la parcelle N1. L'ensemble de l'aire d'étude présente des zones arborées semi-ouvertes, des arbustes denses et des haies qui sont des habitats adaptés pour sa nidification. L'espèce est nicheuse possible au sein de l'aire d'étude.

Concernant les mammifères, le Lapin de garenne est présent à proximité de l'habitation localisée vers l'ouest de la parcelle N2. Cette parcelle présente une mosaïque d'habitats ouverts et de zones buissonnantes semi-ouvertes favorables à l'espèce.

Les secteurs les plus sensibles pour la faune sont représentés par les milieux boisés, les linéaires arbustifs, les milieux secs, ainsi que les milieux humides et aquatiques.

Ainsi, ces deux campagnes d'inventaires ont permis de recenser 132 espèces végétales, 51 espèces d'invertébrés, 22 espèces d'oiseaux et 1 espèce de mammifère.

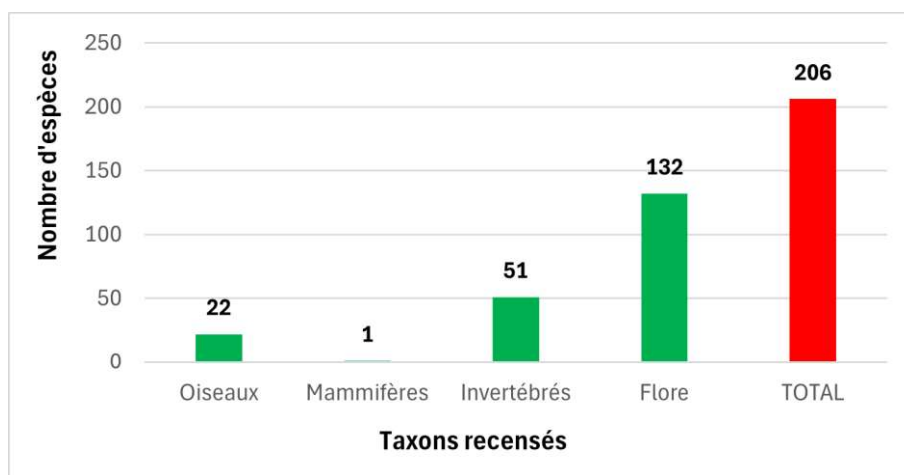


Figure 4 : Richesse spécifique observée au cours des inventaires.

1.5.2. Analyse par parcelles

Pour une meilleure lisibilité du rendu des résultats de cette expertise, une analyse par parcelle a été réalisée sous forme de fiche.

Chaque fiche reprend les éléments descriptifs de la parcelle, une photographie illustrative (réalisée lors de l'une des deux campagnes d'inventaires), une cartographie des grandes typologies d'habitats de végétation (cultures, prairies, ripisylves, milieux boisés etc.), une analyse succincte des enjeux identifiés et des préconisations de préservation de la biodiversité.

30



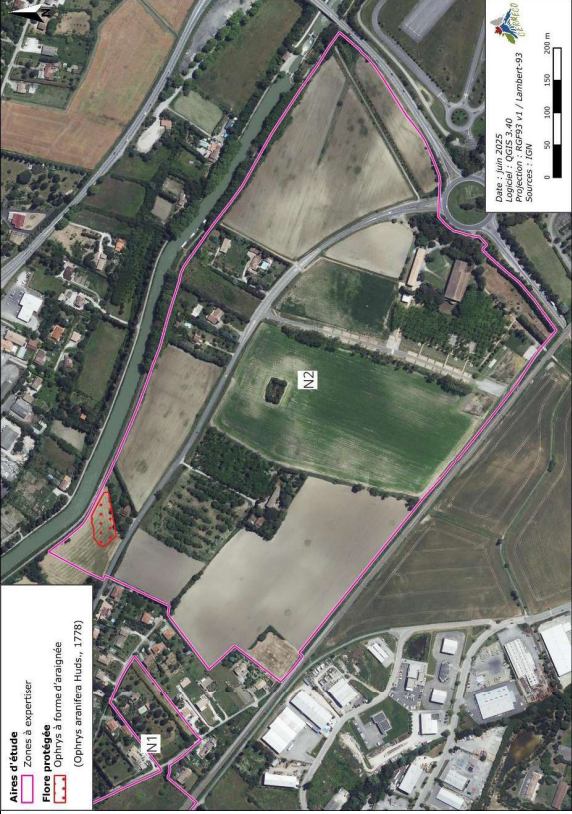
Préconisations de préservation de la biodiversité

Les enjeux écologiques de la parcelle sont majoritairement **modérés**. La principale préconisation consiste au maintien des milieux boisés et des linéaires de haies qui sont des zones refuges pour la biodiversité dans un territoire urbanisé et agricole.
La réalisation de travaux en dehors des périodes de reproduction de la faune, de mars à fin juillet, est préconisé afin de limiter les incidences sur l'avifaune nicheuse.

--	--

Cartographie des typologies d'habitats

32

Selon la cartographie du SRADDET Occitanie, le secteur est bordé au nord par un cours d'eau identifié comme corridor écologique. A environ 200 mètres au sud, on retrouve également le ruisseau de Tréboul également identifié comme corridor écologique. Le canal du Midi bénéficie en outre d'un classement en Espace Naturel Sensible (ENS).	
Préconisations de préservation de la biodiversité	
Localisation de l'Ophrys à forme d'araignée	
Aires d'étude Zones à expertiser Flora protégée Ophrys à forme d'araignée (Ophrys aranifera Huds., 1778)  Données : IGN Projection : UTM 32Q Projection : RGF93 v1 / Lambert-93 Sources : IGN Les enjeux écologiques de la parcelle sont majoritairement modérés. Seul le pourtour de la mare et les alignements d'arbres en bords de fossé, possèdent des enjeux forts. Les principales préconisations sont donc : - Le maintien des milieux boisés, des haies et des milieux aquatiques qui sont des zones refuges pour la biodiversité dans un territoire urbanisé et agricole. - En cas d'aménagements prévus sur cette parcelle, un évitement et un balisage de la station de l'Ophrys à forme d'araignée devront être réalisés. En cas de destruction, un dossier de demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées devra être réalisé. - La réalisation de travaux en dehors des périodes de reproduction de la faune, de mars à fin juillet.	

2. CONCLUSION DU PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Ce pré-diagnostic mené sur les parcelles concernées par un changement de destination au sein du Plan Local d'Urbanisme de Castelnaudary a démontré une sensibilité supérieure au niveau des milieux boisés, des milieux secs, des milieux semi-ouverts et des milieux aquatiques (mares).

Ainsi, les habitats avec les plus forts enjeux sont les haies, notamment celle qui se trouve dans la parcelle N2. La végétation en bordure de milieux humides présente également des enjeux importants, notamment le pourtour de la mare située dans la parcelle N2. Enfin, concernant les milieux ouverts ce sont les friches qui ont les plus forts enjeux.

Les analyses bibliographiques et les expertises naturalistes réalisées dans le cadre de cette mission ne se veulent pas exhaustives mais illustrent les principaux enjeux pressentis localement.

De manière générale, des mesures de précaution simples sont à mettre en œuvre pour ne pas dégrader les habitats d'intérêts écologiques locaux ou pour améliorer leur attractivité vis-à-vis de la biodiversité. Ces mesures concernent différents milieux.

Tout d'abord, concernant les milieux semi-ouverts ou arborés, il est recommandé de maintenir des structures paysagères comme les haies et alignements d'arbres qui constituent des refuges de biodiversité dans ce territoire à dominante agricole et résidentielle. Des mesures spécifiques sont recommandées pour les zones humides avec l'établissement de zones tampons autour des points d'eau ou linéaires humides.

Enfin, une espèce floristique protégée a été identifiée au nord-ouest de la parcelle N2. Il est donc préconisé un évitement de la station de cette espèce. En cas d'aménagement synonyme de destruction de la station, alors un dossier de demande de dérogation à la destruction d'espèce protégée devra être réalisé.

ANNEXES

- Bibliographie utilisée et/ou citée
- Espèces floristiques et faunistiques observées

BIBLIOGRAPHIE UTILISEE ET/OU CITEE

Générale

- Biodiv'Occitanie : <https://biodiv-occitanie.fr>
- INPN OpenObs : <https://openobs.mnhn.fr/>
- Institut National du Patrimoine Naturel (INPN) : <https://inpn.mnhn.fr>
- SINP Occitanie : <http://sinp-occitanie>

Habitats

France

- Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Coll. Patrimoines naturels, 61. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p.
- Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.), 2001. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers*. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p.
- Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p.
- Bensettiti F., Herard-Logereau K., Van Es J. & Balmain C. (coord.), 2004. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p.
- Bissardon M., Guibal L. & Rameau J.-C. *Corine biotopes, version original, types d'habitats français*. ENGREF-ATEN, 175 p.
- Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013 - *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats*. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 pp.

Occitanie

- Liste d'habitats déterminants ZNIEFF en Occitanie (février 2022) : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/vers-des-znieff-troisieme-generation-en-occitanie-a24635.html>

Flore

France

- Arrêté du 23 mai 2013 portant modification de l'arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national. Journal officiel de la République française n°0130 du 7 juin 2013
- SI-Flore : Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. 2013, <https://siflore.fcbn.fr/>
- Tela Botanica : <https://www.tela-botanica.org/>
- Tison J-M & De Foucault B., Société Botanique de France, 2014 – *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope Edition, 1195 pp.
- TISON J.M., JAUZEIN Ph. & MICHAUD H. 2014. - Flore de la France méditerranéenne continentale. Naturalia Publications, Turriers, 2078 p.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France

Occitanie – Languedoc-Roussillon

- Arrêté du 29 octobre 1997 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Languedoc-Roussillon. Journal officiel de la République française n°13 du 16 janvier 1998
- CBN Pyrénées et Midi Pyrénées, CBN Porquerolles, 2020 - *Catalogue de la flore vasculaire exogène de la région Occitanie*
- Liste d'espèces flore déterminantes ZNIEFF en Occitanie (août 2022) : <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/vers-des-znieff-troisieme-generation-en-occitanie-a24635.html>
- Plassart C., Barreau D. & Andrieu F. (coord.), 2016. – *Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude*. Fédération Aude Claire, CBNMed, SESA & Les Ateliers de la nature. Biotope, Mèze, 432 p

Faune

France

- Faune France : <https://www.faune-france.org>

Occitanie – Languedoc Roussillon

- Faune Occitanie : <http://faune-occitanie.org>
- Faune Languedoc-Roussillon : <https://www.faune-lr.org>
- DREAL, 2019 - La hiérarchisation des espèces protégées présentes en région Occitanie validée par le CSRP.

Avifaune

France

- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Journal officiel de la république française 5 décembre 2009.
- Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux): Annexe I
- Hume R., Lesaffre G. & Duquet M., 2013 – *Oiseaux de France et d'Europe*. Larousse. 456 pp.
- Issa N. & Muller Y. coord (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

- **Occitanie – Midi Pyrénées**

- Nature Midi-Pyrénées, *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. 2015.

Mammalofaune

France

- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Journal officiel de la république française 6 mai 2007.
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe II.
- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore): Annexe IV.
- Poitevin F., Quéré JP. 2021 – *Insectivores et Rongeurs du Sud de la France*. Les écologistes de l'Euzière, Prades-sur-lez, 408p.
- UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017 – La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Mammifères de France métropolitaine, Paris, 16 p.

Herpétofaune

France

- ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed, 2003 – *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénopé, éditions Biotopé, Mèze (France). 480 pp.
- Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Journal officiel de la république française 18 décembre 2007.
- Atlas de la Société herpétologique de France : <https://atlas.lashf.org>
- UICN France, MNHN & SHF (2015). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France.
- Vacher J-P. & Geniez M. (coords), 2010 – Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Collection Parthénopé, éditions Biotopé, Mèze (France ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544 pp.

Occitanie – Languedoc Roussillon

- Geniez P. & Cheylan M. 2012 - Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Biotopé, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité). 448 p.

Entomofaune

France

- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Journal officiel de la république française 6 mai 2007.
- Atlas dynamique des Odonates de France : <https://www.atlas-odonates.insectes.org>
- Hentz J-L., Deliry C. & Bernier C., 2011 – *Libellules de France. Guide photographique des imagos de France métropolitaine*. Gard Nature / GRPLS, Beaucaire, 200 pp.
- Lafranchis T., 2014 – *Papillons de France. Guide de détermination des papillons diurnes*. Diathéo. 351 pp.
- Sardet E., Defaut B., 2004 - *Les orthoptères menacés de France. Liste rouge nationale, et listes rouges par domaines biogéographiques*. Matériaux orthoptériques et entomocénétiques, 9: 125-137.
- Sardet E., Roesti C., Braud Y., 2015 – *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 pp.
- UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine*. Paris, France.

Occitanie – Languedoc Roussillon

- Costes A. & Robin J., 2016 – *Cahier d'identification des Orthoptères de Midi-Pyrénées*. OPIE-MP. 85 p.
- Charlot B., S. Danflous, B. Louboutin et S. Jaulin (coord.). 2018. *Liste Rouge des Odonates d'Occitanie*. Rapport d'évaluation. CEN Midi-Pyrénées & OPIE, Toulouse : 102 pp + annexes.
- Louboutin B., Jaulin S., Charlot B. & Danflous S. (coord.), 2019. *Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères et Zygènes d'Occitanie*. Rapport d'évaluation. OPIE, CEN MP & CEN LR, Montferrier / Lez : 304 pp.
- NEO, 2022. Tableau de synthèse de la Liste rouge des Orthoptères d'Occitanie.

Liste de la flore vasculaire observée

Nom binomial	Nom vernaculaire	IND.	DHFF	PN	PR	PD	LR-FR	DZ Occ.	EE
<i>Acacia dealbata</i> Link, 1822	Mimosa argenté	E					NA		AV
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	I					LC		
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore	I					LC		
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	I					LC		
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	I					LC		
<i>Alanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Allante glanduleux	E					NA		AV
<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide bouffon	I					LC		
<i>Anethum graveolens</i> L., 1753	Aneth	I					NE		
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	I					LC		
<i>Atriplex halimus</i> L., 1753	Arroche halime	E					NA		PO
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	I					LC		
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	I					LC		
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse Ivraie	I					LC		
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laîche des marais	I					LC		
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque	I					LC		
<i>Carex</i> L., 1753	Laîche	I					NE		
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laîche cuivrée	I					LC		
<i>Carlina</i> L., 1753	Carlina	I					NE		
<i>Cedrus libani</i> A.Rich., 1823	Cèdre du Liban	E					NA		
<i>Centaurea</i> L., 1753	Centaurée	I					NE		
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	I					LC		
<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	Arbre de Judée	I					NA		
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	I					LC		
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	I					LC		
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	I					LC		
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	I					LC		
<i>Coriandrum sativum</i> L., 1753	Coriandre cultivée	E					NA		
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	I					LC		
<i>Cota tinctoria</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers	E					DD		
<i>Cotoneaster coriaceus</i> Franch., 1890	Cotonéaster coriace	E					NA		PO
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	I					LC		
<i>Crepis</i> L., 1753	Crépide	I					NE		
<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	Crépide vésiculeuse	I					LC		
<i>Cupressus sempervirens</i> L., 1753	Cyprès toujours vert	E					NA		
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	E					LC		Arch.

Nom binomial	Nom vernaculaire	IND	DHFF	PN	PR	PD	LR-FR	DZ	EE
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent dactyle	I					LC		
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	I					LC		
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura stramoine	E					NA		AV
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	I					LC		
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon	I					LC		
<i>Ecballium elaterium</i> (L.) A.Rich., 1824	Concombre d'âne	I					LC		
<i>Echium</i> L., 1753	Vipérine	I					NE		
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	I					LC		
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	I					LC		
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada	E					NA		AV
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette blanchâtre	E					NA		AV
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland	I					LC		
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin	I					LC		
<i>Euphorbia</i> L., 1753	Euphorbe	I					NE		
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun	I					LC		
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun	I					LC		
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites	I					LC		
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	I					LC		
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	I					LC		
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	I					LC		
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	I					LC		
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	I					LC		
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	I					LC		
<i>Helianthus annuus</i> L., 1753	Tournesol	I					NA		
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse vipérine	I					LC		
<i>Hypericum</i> L., 1753	Millepertuis	I					NE		
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	I					LC		
<i>Juglans nigra</i> L., 1753	Noyer noir	E					NA		
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal	E					NA		Arch.
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	I					LC		
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	I					LC		
<i>Juniperus</i> L., 1753	Genévrier	I					NE		
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Kickxie bâtarde	I					LC		
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	I					LC		
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	I					DD		
<i>Linum ustatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites	I					LC		
<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque bleue	I					LC		

Nom binomial	Nom vernaculaire	IND	DHFF	PN	PR	PD	LR-FR	DZ	EE
<i>Malva setigera</i> K.F.Schimp. & Spenn., 1829	Mauve hérissée	I					LC		
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	I					LC		
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	I					LC		
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe odorante	I					LC		
<i>Myosotis</i> L., 1753	Myosotis	I					NE		
<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	Céranthe faux boucage	I					LC		
<i>Olea europaea</i> L., 1753	Olivier d'Europe	I					LC		
<i>Ophrys arachniformis</i> Gren. & M.Philippe, 1860	Ophrys à forme d'araignée	I			X		LC		
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	I					LC		
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétiorhagie prolifère	I					LC		
<i>Phleum</i> L., 1753	Fléole	I					NE		
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral	I					LC		
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique	E					NA		AV
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain corne-de-cerf	I					LC		
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	I					LC		
<i>Platanus</i> L., 1753	Platane	I					NE		
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane d'Espagne	E					NE		AV
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	I					LC		
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	I					LC		
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir	I					LC		
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	I					LC		
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	I					LC		
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Amandier	E					NA		
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux	I					LC		
<i>Pyracantha</i> M.Roem., 1847	Pyracantha	I					NE		
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	Chêne pubescent	I					LC		
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	I					LC		
<i>Ranunculus</i> L., 1753	Renoncule	I					NE		
<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun alaterné	I					LC		
<i>Rubus</i> L., 1753	Ronce	I					NE		
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	I					LC		
<i>Rumex</i> L., 1753	Oseille	I					NE		
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon petit houx	I					LC		
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule roux	I					LC		
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	I					LC		
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre noir	I					LC		
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Sénéçon du Cap	E					NA		AV

Nom binomial	Nom vernaculaire	IND	DHFF	PN	PR	PD	LR-FR	DZ Occ.	EE
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	I					LC		
<i>Serapias vomeracea</i> (Burm.f.) Briq., 1910	Sérapias en soc	I					LC		
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine	I					LC		
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés	I					LC		
<i>Silene</i> L., 1753	Silène	I					NE		
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	I					LC		
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	I					LC		
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potage	I					LC		
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole des Indes	E					NA		AV
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas commun	E					NA		AV
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	I					NE		
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs	I					LC		
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	I					LC		
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle porte-fraise	I					LC		
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges	I					LC		
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	I					LC		
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	I					LC		
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	I					LC		
<i>Verbascum</i> L., 1753	Bouillon-blanc	I					NE		
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	I					LC		
<i>Veronica</i> L., 1753	Véronique	I					NE		
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	E					NA		AV
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin	I					LC		

Ind. (Indigénat)	I : taxon indigène en France Anth. : Anthropogène (taxon d'origine anthropique, obtenu par divers croisements / sélections) E : taxon exogène (introduit en France après 1500 ap. J.-C.)	LR-FR	Statut de conservation du taxon sur la liste rouge de la flore vasculaire française LC : Non préoccupante DD : Données insuffisantes NA : Non-applicable NE : Non évalué
DHFF (Directive Habitat/Faune/Flore)	Annexe de la directive européenne « Habitat/Faune/Flore » à laquelle est inscrit le taxon	DZ Occ.	Esèce déterminante de ZNIEFF en région Occitanie
PN, PR, PD	Taxon protégé respectivement au niveau national, régional ou départemental	EE (Espèce exogène)	AV : espèce exogène envahissante avérée PD : espèce exogène envahissante potentielle Arch. : espèce archéophyte (introduit en France avant 1500 ap. J.-C.) Esèce exogène envahissante Esèce archéophyte

Liste de la faune observée

Avifaune

Nom vernaculaire	Nom latin	Textes communautaires			Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste rouge Régionale
		Directive Oiseaux		Conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et flore sauvage			
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	A.II	-	-	NT	LC	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	NT	LC	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	VU	NT	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A.I	O : Art.3	O : Art.3	LC	NT	
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	VU	LC	
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	A.II	-	-	LC	LC	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	EN	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	A.II	-	-	LC	LC	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	VU	-	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	NT	NT	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	A.II / A.III	-	-	LC	LC	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	VU	LC	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	LC	LC	
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	O : Art.3	O : Art.3	VU	NT	

EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure

EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure

Autres groupes faunistiques

Nom vernaculaire	Nom latin	Textes communautaires		Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
		Directive Habitat Faune/ Flore				
		Conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et flore sauvage				
MAMMIFÈRES						
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	-	NT	Modéré
LÉPIDOPTÈRES RHOPALOCÈRES						
-	<i>Melitaea</i>	-	-	-	-	-
-	<i>Pieris</i>	-	-	-	-	-
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	-	LC	LC
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	-	LC	LC
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	-	-	-	LC	LC
Collier-de-coral	<i>Aricia agestis</i>	-	-	-	LC	LC
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	-	LC	LC

Nom vernaculaire	Nom latin	Textes communautaires		Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
		Directive Habitat Faune/ Flore				
		Conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et flore sauvage				
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	-	LC	LC
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	-	-	LC	LC
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	-	LC	LC
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	-	-	-	LC	LC
Ocellé de le Canche	<i>Pyronia cecilia</i>	-	-	-	LC	LC
Pieride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	-	LC	LC
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	-	-	LC	LC
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	-	LC	LC
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	-	LC	LC
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	-	LC	LC
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	-	LC	LC
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	-	LC	LC
LÉPIDOPTÈRES HÉTÉROCÈRES						
Arlequinette jaune	<i>Emmelia trabealis</i>	-	-	-	-	-
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-	-	-	-	-
ODONATES						
Aesche mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	-	-	LC	LC
ORTHOPTÈRES						
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus bruneus</i>	-	-	-	-	-
-	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	-	Priorité 4	LC
Decticelle bariolée	<i>Roesellana roselii</i>	-	-	-	Priorité 4	LC
AUTRES INVERTEBRES						
-	<i>Henosepilachna elaterii</i>	-	-	-	-	-
-	<i>Lasioglossum</i>	-	-	-	-	-
-	<i>Andrena</i>	-	-	-	-	-
Alvidé des genêts	<i>Camptopus lateralis</i>	-	-	-	-	-
Arlequinette jaune	<i>Emmelia trabealis</i>	-	-	-	-	-
Bourdon terrestre	<i>Bombus terrestris</i>	-	-	-	-	-
Bulime tronqué	<i>Rumina decollata</i>	-	-	-	LC	-
Cigale grise	<i>Cicada orni</i>	-	-	-	-	-
Cigalette argentée	<i>Tettigettalna argentata</i>	-	-	-	-	-
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	-	LC	LC
Collier-de-coraill	<i>Aricia agestis</i>	-	-	-	LC	LC
-	-	-	-	-	-	-
Élegante striée	<i>Pomatias elegans</i>	-	-	-	LC	-
Escargot petit-gris	<i>Cornu aspersum</i>	-	-	-	LC	-
Frelon à pattes jaunes	<i>Vespa velutina</i>	-	-	-	-	-
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	-	-	-	-	-
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	-	LC	LC
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	-	-	-	LC	LC
Punaise arlequin	<i>Graphosoma italicum</i>	-	-	-	-	-
Punaise verte	<i>Palomena prasina</i>	-	-	-	-	-
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	-	LC	LC
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	-	LC	LC
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	-	LC	LC
AMPHIBIENS						
complexe des Grenouilles vertes	<i>Pelophylax</i>	-	-	Article 2	LC	-
En : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure DD : Données insuffisantes						

EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure DD : Données insuffisantes